



# La Gazette

Le bulletin d'information officiel de vos élus CFE CGC La Mondiale

NEWSLETTER N°33 – Janvier 2024

## ÉDITO

Chères et chers collègues MONDIALISTES,

Toute la section de la CFE CGC de La Mondiale vous souhaite ses meilleurs vœux, et notamment une grande et généreuse sérénité.

Nous nous sommes toujours retenus lors des derniers mandats de dénigrer nos collègues des autres organisations syndicales en nous concentrant sur l'essentiel, à savoir comment nous pouvons améliorer le quotidien de l'ensemble des salariés sans distinction. Les salariés l'ont constaté et se sont exprimés de manière très claire lors des dernières élections. Certains élus « sortants » sont alors prêts à tout pour remettre en cause le principe d'équité entre les salariés sans se préoccuper de l'ensemble des collaborateurs.

Si parfois, nous ne sommes pas d'accord entre organisations syndicales, c'est normal. Mais surtout, ne succombons pas à la mauvaise foi par pur esprit électoraliste. Nous nous devons de rester loyaux et honnêtes vis-à-vis de vous (ou nos collègues).

Sans nous laisser perturber, ni manipuler, nous continuerons le travail de fond que nous avons mené depuis de nombreuses années afin de vous protéger et tendre continuellement à l'amélioration du quotidien de tous.

Vous pourrez compter sur nous, cette nouvelle année encore, pour défendre aux mieux les intérêts de tous les salariés !

**ENSEMBLE, tout devient possible !**



**Julie Lucas**  
Déléguée Syndicale  
Centrale adjointe



**Cyril Franches**  
Délégué Syndical

NEWSLETTER N°33 – Janvier 2024

## FOCUS DE JANVIER



- Retour sur les NAO
  - Collège commercial
  - Collège administratif
- La CCST
- La commission métier
- Enquête CFE CGC

## NAO commerciale 2024

Nous venons de terminer notre 2<sup>ème</sup> réunion de négociation NAO commerciales.  
Nous sommes réellement entrés dans le vif du sujet.

Nous avons abordé 4 points :

1. Le bilan des cadres relevant de la CCN des inspecteurs de l'assurance
2. Les périodes de congés 2024
3. Le budget NAO 2024
4. Enjeux et orientations commerciales

### 1. Le bilan des cadres relevant de la CCN des inspecteurs :

- Direction courtage de la direction Distribution omnicanale et relation client
- Direction développement commercial de la direction Epargne et retraite collective
- Bilan des cadre manager du Pro déjà présenté lors de la 1<sup>ère</sup> réunion.

### 2. Les périodes de congés 2024 :

- 2 jours de RTT imposés : 10 mai et 16 août
- Reconduction du congés Noël
- Période de congés d'été : du 15 juillet au 25 aout inclus.

### 3. Budget NAO:

- Enjeux et orientation commerciales de notre direction :
  - 1ere ambition : Conquête nouveaux clients, rajeunir et maintenir le portefeuille, multiplier et augmenter les primes périodiques
  - 2<sup>ème</sup> ambition : Développer, fixer et améliorer le recrutement (sourcing, cooptation...)
- Proposition de la direction :
  - Enveloppe de 1283350€ soit environ 1,5% de la masse salariale pour l'ensemble des périmètres cadre et non -cadre.
  - Proposition d'une PPV de 600€ brut (541,80€ net) avec possible transfert sur PEE.
  - Modifier le plafond d'épargne patrimoniale de 500k€ à 1M€ avec reprise pour rachats précoces dans les 3 mois.
  - Accompagnement fixe des débutants passe de 12 à 24 mois (sous réserve d'atteinte des objectifs) puis dégressif selon les règles en vigueur.
  - Suppression de la pondération liée aux UC (GH/GL)



- Nouvelle grille de pondérations selon l'âge afin de rajeunir le portefeuille
  - Moins de 43 ans 130%
  - 43 ans à 50 ans 100%
  - 51 ans à 55 ans 70%
  - 56 ans à 62 ans 40%
  - Puis inchangé

### **Nos remarques et propositions :**

Nous venons d'obtenir le budget et l'orientation que souhaite donner la direction pour ces NAO 2024. Nous allons donc pouvoir réfléchir à des propositions. Nous avons cependant réagi et orienté le débat sur des améliorations demandées par les salariés :

#### Nos remarques :

- Enveloppe très insuffisante. Elle se décompose de la manière suivante :
  - 254k€ pour les cadres commerciaux
  - 538k€ pour le PPV
  - 380k€ pour l'amélioration de l'accompagnement des débutants
  - Solde : 110k€ pour l'ensemble du réseau.
- La suppression de la pondération liée aux UC n'est pas un cadeau. La réglementation l'interdit aujourd'hui.
- La nouvelle grille de pondération doit tenir compte de la réforme des retraites et du décalage de l'âge légale de départ en retraite à 64 ans.
- Elle doit, de plus, ne pas démotiver les collaborateurs aux portefeuilles plus anciens qui doivent continuer à produire toujours plus, pour l'atteinte d'objectif toujours plus important.

#### Nos propositions :

- Une augmentation du fixe pour l'ensemble des non-cadres commerciaux
- Une nouvelle grille de pondération tenant compte à la fois de la réforme des retraites, de l'ancienneté des portefeuilles et des enjeux de la direction.
- Une nouvelle grille de PCP supprimant les tranches de 4% et 28% (avec une PCP de 8% de 1 à 100K€) permettant majoritairement une augmentation substantielle.
- Reconduction de la transformation PERO
- Revalorisation des indemnités des conseillers à mission (Formateurs, RRAC...) qui n'ont pas évolués depuis plus 15 ans.
- La mise en place de tickets restaurant pour nos collègues de Polynésie (solution existante sur place)

## Retour sur les négociations annuelles obligatoires administratifs

Lors de la réunion NAO du 19 janvier 2024, la direction nous a annoncé le % retenu pour la politique salariale du groupe. Ce dernier était de 3,2% sachant que la part attribuée aux augmentations collectives était de 0,16% (nous ne préférons pas vous donner les propositions).

[Le 29 janvier, la direction est revenue avec une nouvelle proposition :](#)

Budget 4% avec une part pour les augmentations collectives à 0,49%

1,3% d'augmentation Pour les salaires <= 35 000€

1% De 35 001€ à <= 45 000€

0,6% de 45 001€ à <= 55 000€

0,5% de 55 001€ à <= 65 000€

0,4% > 65 000€

Une PRIME DE PARTAGE DE LA VALEUR ( PPV ) de 600€ pour un budget de 0,98%

Concernant les Augmentations Individuelles : un budget de 1.88%

**Nous avons une prochaine date de négociation le 9 février**, nous allons demander un nouvel effort à la direction afin que le travail et les efforts des salariés puissent être récompensés. Et surtout que le pouvoir d'achat soit à minima conservé.

Nous vous tiendrons informés à l'issue de cette prochaine réunion, n'hésitez pas à aller sur notre site [lamondialecfecgc.fr](http://lamondialecfecgc.fr) pour plus d'informations.



## Deux commissions essentielles : la Commission SSCT et la Commission métier

Nous souhaitons avec cette nouvelle mandature être au plus près de vous et de vos problématiques. Pour se faire, il existe au sein du Comité Social Economique (CSE) 2 commissions qui sont essentielles à l'amélioration de l'exercice de votre métier.

### => La commission Métiers :

Les élus et les membres de la Direction se réunissent en COMMISSION METIERS tous les 2 mois ; les Elus posent des questions à la Direction sur l'organisation des services et des produits commercialisés. La Direction présente les orientations à moyen terme et la feuille de route des métiers .

Vous avez accès aux Procès-Verbaux de la commission métiers dans le RDG en suivant le lien:

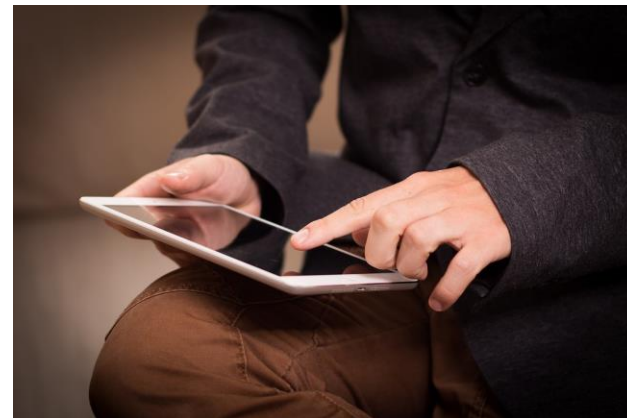
[Detail des Metadonnees \(sharepoint.com\)](#)

RDG : *Ressources Humaines* puis *CSE* et *Commissions La Mondiale* puis *Commission Métiers*

### Les membres de la CFE CGC qui vous représentent en Commission Métiers sont :

GEORGES WAKNINE  
NABILKAIDI  
JULIE LUCAS  
CLAUDE BRUNEL  
ANGELO BAGNAROSA

LAURENCE DALMAU (RAPPORTEUR ADJOINT )  
LUC CHAZOT  
CINDY DETOURNAY CHARLET  
NATHALIE SERAYET  
CLEMENT BORDERIEUX



## Deux commissions essentielles : la Commission SSCT et la Commission métiers

### => La commission Santé Sécurité et Conditions de Travail ou SSCT :

Vous vous interrogez sur vos conditions de travail, l'impact sur votre santé... la SSCT est la commission où nous pouvons les évoquer.

Le CSE dispose de prérogatives spécifiques dans les domaines de la santé, de la sécurité et des conditions de travail qui s'exercent au travers de la commission SSCT (santé sécurité et conditions de travail) qui se réunit en séance plénière au minimum tous les trimestres.

Le rôle premier de la SSCT est de veiller à la santé et à la sécurité des salariés, mais aussi de proposer des solutions et des actions de prévention afin de lutter contre les risques professionnels. En clair, cette commission traite de toutes les questions liées aux conditions de travail.

### Par exemple, voici les sujets que nous suivons de près et qui ont été traités dans le cadre de nos réunions en 2023:

La mise en place du flex Office depuis début 2023, les déménagements et réaménagements des agences commerciales (Mdpro), la procédure d'urgence en cas de malaise d'un collaborateur sur site, le déploiement de Genesys à la Gestion Individualisée,

Pour nous faire part de vos problématiques individuelles ou collectives liées à vos conditions de travail, une seule adresse email : [cfecgc.lamondiale@yahoo.fr](mailto:cfecgc.lamondiale@yahoo.fr), écrivez-nous, et on vous répondra par mail ou téléphone.

Retrouvez l'ensemble des Procès-verbaux dans le RDG :

<https://ag2rlm.sharepoint.com/sites/rdg/Pages/DetailMetadonnees.aspx?item=fff933c6-6a71-4ce4-aeca-e7f79ac8da1c>

### Les membres de la CFE CGC qui vous représentent en Commission SSCT sont :

JULIE LUCAS

CATHERINE JOFFRAUD

CHRISTIAN AMBROSINO

CYRIL FRANCHES

STEEVE LEMAIRE

LAURE BERNARD (RAPPORTEUR ADJOINT)

JOELLE GOZLAND

LAURENCE DANIELOU

OTILIA TANCREZ

CELINE FLIPPO

## #AGISSONS ENSEMBLE

Semaine de 4 jours, télétravail, QVCT et liens intergénérationnels

La Fédération Assurance CFE-CGC lance sa nouvelle enquête nationale dans le secteur de l'assurance, de l'assistance et du courtage.

Vous l'avez compris, **votre participation à cette enquête est essentielle**. Les questions ont été choisies pour leur validité scientifique et leur pertinence par rapport à l'objectif. Il est important de répondre à toutes les questions et ce, en fonction de votre situation actuelle.

Salariés Administratifs, Commerciaux, cadres ou non cadres, Agents Courtiers, Inspecteurs et Directeurs, entre le 29 janvier et le 5 février 2024, répondez à l'enquête, à partir de n'importe quel support numérique connecté à internet. Flashez le QR code ou rendez-vous, à l'adresse suivante :

[Enquête nationale 2024 Nouvelles Organisations du Travail Survey \(surveymonkey.com\)](https://surveymonkey.com)

Le questionnaire est totalement ANONYME

Fédération Assurance CFE CGC

**2<sup>e</sup>** ENQUÊTE NATIONALE  
NOUVELLES ORGANISATIONS DU TRAVAIL

Flashez-moi et répondez à l'enquête !

**AGISSONS ENSEMBLE !**  
du 29 janvier au 5 février 2024

Nouvelles Organisations du Travail : semaine de 4 jours, télétravail, QVCT et liens intergénérationnels...  
Grâce à vos réponses, la CFE-CGC Assurance pourra mettre des outils adaptés à la disposition de vos représentant(e)s  
dans votre entreprise pour travailler concrètement à l'amélioration de votre qualité de vie au travail.



## Pourquoi nous rejoindre

En rejoignant la CFE CGC, vous participerez à la défense active de votre emploi, de votre métier, de votre avenir.

A la CFE CGC, nos militants et adhérents sont des professionnels comme vous, ils font les mêmes métiers que vous et rencontrent les mêmes difficultés que vous !

Avoir des élus CFE CGC dans votre entreprise est un geste de dialogue social constructif et d'avenir.

Vous avez envie de faire bouger votre entreprise ? Agissez aujourd'hui pour ne pas subir l'avenir !

Pour ADHÉRER, vous pouvez vous rapprocher de vos délégués syndicaux, ils pourront vous donner toutes les explications :

**Cyril FRANCHES**

Délégué Syndical Central CFE CGC LA MONDIALE (SNAPA)

**Laure BERNARD**

Déléguée Syndicale (SNCSA)

**Patrick FUENTES**

Délégué Syndical (SNIA)

**Samuel PERROTET**

Délégué Syndical (SNAPA)

**Stéphane OLLIVIER**

Délégué Syndical (SNAPA)

**Georges WAKNINE**

Délégué Syndical (SNCSA)

**Julie LUCAS**

Déléguée Syndicale Centrale Adjointe (SNCSA)



**Lamondialecfecgc.fr**



**@cfecgc\_alm**



**CFE-CGC La Mondiale**



**Cyril Franches**

- ÊTRE ÉCOUTÉ ET DÉFENDU
- ÊTRE INFORMÉ DES RÉALITÉS DE VOTRE ENTREPRISE
- ÊTRE EN MESURE D'ANTICIPER ET PESER SUR LES DÉCISIONS DE L'EMPLOYEUR
- ÊTRE ACTEUR DANS LES DÉCISIONS PRISES PAR NOTRE SECTION
- ÊTRE RESPONSABLE, CONSCIENT DU RÔLE QUE JOUE L'ENTREPRISE DANS LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN
- ÊTRE PARTICIPATIF DANS LA VIE DU SYNDICAT
- ET ENFIN, BÉNÉFICIER D'UN ENSEMBLE DE SERVICES DONT UNE PROTECTION JURIDIQUE

Faites-nous remonter toutes vos remarques et si vous avez des sujets spécifiques que vous souhaiteriez que nous abordions, merci de nous envoyer un mail à l'adresse suivante [cfecgc.lamondiale@yahoo.fr](mailto:cfecgc.lamondiale@yahoo.fr)